

Approbation du transfert des lotissements privés après enquête

Monsieur MORIN, Adjoint responsable de la Commission Cadre de Vie – Travaux, expose le rapport suivant :

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2012 demandant le transfert dans le domaine public communal des espaces communs des lotissements :

- Bois Gast II : 15/03/2007
- Soleil Levant II : 29/08/2007

Vu les pièces du dossier soumises à enquête publique,
Vu le déroulement de l'enquête publique du 10 au 24 septembre 2012,
Vu le rapport du commissaire-enquêteur,
Vu les conclusions favorables du commissaire-enquêteur,
Considérant qu'il est établi que le projet de transfert est d'utilité publique,

Il vous est proposé :

- d'approuver le transfert dans le domaine public des espaces communs de l'ensemble des lotissements.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour copie conforme :

Le Maire :

Pierre-Yves MARDELÉ